



## **Rapport moral AG du 22 mai 2023**

**Notre association s'est continuellement adaptée depuis sa création pour maintenir sa présence et ses interventions auprès des personnes que nous accompagnons en créant et développant depuis de nombreuses années des projets pour permettre à ces personnes d'être des citoyens à part entière.**

**Un travail important a été mené au cours des deux dernières années par le conseil d'administration et notre direction sur la refonte de notre projet associatif tourné vers le rétablissement et l'inclusion.**

**L'association Espoir 02 en 2022 adonc continué d'apporter de nouvelles réponses**

- en ouvrant en juin notre résidence accueil de Crouy,**
- en continuant son implication d'être un acteur, un partenaire expérimenté et une force de proposition dans le cadre de l'insertion par l'activité ou l'emploi,**
- en continuant l'évolution de sa pratique pour être au plus près des besoins existants.**
- en créant le Club Réussir par le rapprochement des GEM's et de notre association.**

**Pour les équipes, l'orientation vers le rétablissement est une formidable opportunité de faire évoluer leurs pratiques et de mettre en application la loi de 2002 sur le concept de rétablissement.**

**Le rétablissement tend à mettre la personne au centre de son propre cheminement. La personne est l'actrice principale de son avancée.**

**Cette dynamique, appelée « empowerment » n'est, plus réellement, qu'une prise de pouvoir de l'utilisateur. Il n'y a plus un professionnel qui « sait » et un usager qui « demande à savoir ».**

**Désormais c'est ensemble que le professionnel et l'utilisateur vont apprendre l'un de l'autre. Cette notion de partage de compétence doit être encouragée au sein des équipes pluridisciplinaires.**

**Un professionnel important devra compléter les équipes, le pair aidant. En tant que médiateur, il joue un rôle majeur. Il apporte une réelle plus-value aux usagers mais aussi aux équipes. Par son vécu, son expérience, il aide, éclaire, accompagne l'utilisateur dans son processus de rétablissement.**

**L'association est à la recherche de subventions pour financer ce nouvel engagement.**

**Pour les années à venir nous allons continuer à développer nos actions en intégrant encore plus le concept de rétablissement et en poursuivant notre action autour de l'emploi, du logement et de l'accompagnement en parallèle avec l'action constructive du Club Réussir.**

**Continuer de CONSTRUIRE un AVENIR au bénéfice des personnes que nous accompagnons, c'est l'espoir d'Espoir 02.**

**Merci de votre attention**

